

# Rapport annuel 2004



# Rapport annuel 2004

---

# ARTICLE PREMIER

## du Traité

### Obligations fondamentales

1. Chaque Etat partie s'engage à ne pas effectuer d'explosion expérimentale d'arme nucléaire ou d'autre explosion nucléaire et à interdire et empêcher toute explosion de cette nature en tout lieu sous sa juridiction ou son contrôle.

2. Chaque Etat partie s'engage en outre à s'abstenir de provoquer ou d'encourager l'exécution — ou de participer de quelque manière que ce soit à l'exécution — de toute explosion expérimentale d'arme nucléaire ou de toute autre explosion nucléaire.

Le présent rapport constitue le premier rapport écrit du Secrétaire exécutif à la vingt-quatrième session de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il rend compte des activités que le Secrétariat technique provisoire de la Commission avait entreprises au 31 décembre 2004 pour mener à bien les sept grands programmes.



## Avant-propos du Secrétaire exécutif

C'est un grand honneur pour moi que de présenter le rapport annuel du Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour 2004, qui illustre les nouvelles et notables avancées réalisées dans tous les aspects de l'action menée en vue d'établir le régime de vérification prévu par le Traité et de préparer l'entrée en vigueur de celui-ci.

En 2004, des moyens considérables ont été consacrés aux activités associées à l'exploitation et à la maintenance de l'entièreté du système de surveillance du Traité. Il s'agissait notamment de la phase préparatoire (phase I) du premier essai en service des stations du SSI certifiées, de l'ITM et du CID, qui avait pour objet de tester et d'évaluer les outils et méthodes à retenir pour la phase II, qui se tiendra en 2005. L'atelier sur les opérations d'exploitation et de maintenance qui s'est déroulé à Baden (Autriche) du 11 au 15 octobre a attiré un nombre record de participants et a été l'occasion de discussions utiles sur les sujets suivants: opérations d'exploitation et de maintenance, viabilité et approfondissement, performance des systèmes et formation. Pour faire face à la charge de travail accrue liée aux opérations d'exploitation et de maintenance, le Secrétariat a fait une large place à la coordination des activités y relatives au sein de l'Organisation.

On a beaucoup avancé dans l'installation du Système de surveillance international (SSI), réseau mondial de 321 stations de surveillance sismologique, surveillance hydroacoustique, surveillance des infrasons et surveillance des radionucléides, auquel il faut ajouter 16 laboratoires de radioéléments. En 2004, 40 stations et 1 laboratoire de radioéléments ont été certifiés comme répondant aux prescriptions techniques établies par la Commission. Ainsi, au 31 décembre 2004, 119 stations et 5 laboratoires avaient été certifiés. En outre, 86 nouvelles stations ont été installées, avec pour effet que 64 % des stations du réseau sont à présent en place et répondent, pour l'essentiel, aux spécifications établies par la Commission. Les Etats qui abritent ces installations continuent de coopérer utilement avec la Commission. A ce jour, les arrangements juridiques qui ont été conclus visent 324 installations, réparties dans 82 pays.

Le Centre international de données (CID), dont les locaux sont à Vienne, a reçu, analysé, signalé et archivé des données de forme d'onde et des données relatives aux radionucléides provenant d'un nombre toujours plus important de stations du SSI. Pour ce qui est des Etats signataires, il est à noter qu'environ 85 centres nationaux de données avaient été mis en place au 31 décembre 2004 et que 668 utilisateurs originaires de ces Etats avaient été autorisés à accéder aux données du SSI et aux produits du CID. Par ailleurs, le développement de logiciels de traitement pour toutes les techniques de vérification s'est déroulé comme prévu et le Secrétariat a commencé à préparer la réinstallation du centre de calcul. La couverture de

## AVANT-PROPOS DU SECRETAIRE EXECUTIF

L'Infrastructure de télécommunications mondiale a continué de s'étendre avec l'installation de 29 nouvelles microstations terriennes.

Au cours de l'année écoulée, des avancées encourageantes ont en outre été obtenues pour ce qui est des activités liées aux inspections sur place. Le Secrétariat a commencé à donner effet aux recommandations formulées par l'équipe d'évaluation externe en 2003 et a notamment préparé un plan stratégique des inspections sur place, l'objet étant d'accélérer la mise en place du régime d'inspection pour qu'elle aille de pair avec les autres éléments du régime de vérification.

En 2004, le Secrétariat a organisé, dans le monde entier, des activités visant à contribuer à la mise en place du régime de vérification et à propager les objectifs du Traité, notamment des stages de formation et des ateliers, auxquelles ont participé 95 Etats. Qu'il me soit permis de remercier ici l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Autriche, la Fédération de Russie, la Finlande, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la République bolivarienne du Venezuela, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Sénégal, la Slovaquie et la Tunisie pour avoir accueilli ces manifestations.

Si l'objectif du régime de vérification est de faire respecter le Traité, les techniques de vérification sont également utiles à des fins civiles et scientifiques. Suite aux ravages causés par le tsunami dans l'Océan indien en décembre 2004, les milieux scientifiques et les spécialistes de l'alerte en cas de catastrophe montrent un regain d'intérêt pour les données du SSI et les produits du CID, qui pourraient s'avérer très utiles à des fins de recherche ou d'alerte en cas de catastrophe, non seulement pour les Etats, mais aussi pour l'humanité entière. La Commission se penche sur les possibilités de contribuer aux activités d'alerte. En 2004, une table ronde d'experts sur les applications civiles et scientifiques des techniques de vérification de l'application du Traité organisée par les Gouvernements allemand et japonais s'est tenue à Berlin, qui a rassemblé des experts de 10 Etats signataires. Le Secrétariat continuera volontiers d'apporter son concours aux initiatives de ce type.

De nouveaux Etats ont signé et ratifié le Traité en 2004. Au 31 mars 2005, on comptait ainsi 175 signatures et 120 ratifications. On est donc en droit de penser que l'on est proche de l'objectif d'universalité. Dernièrement, les Etats sont convenus que la prochaine Conférence sur les mesures visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Conférence convoquée en vertu de l'article XIV du Traité) se tiendrait à New York du 22 au 24 septembre 2005. J'espère qu'elle sera l'occasion de promouvoir encore l'entrée en vigueur du Traité. Le Secrétariat, pour sa part, continuera d'aller résolument de l'avant.

Le Secrétaire exécutif de  
la Commission préparatoire  
de l'Organisation du Traité  
d'interdiction complète des  
essais nucléaires,

Wolfgang Hoffmann

Vienne  
Avril 2005

## Table des matières

Activités communes au titre des programmes .....	1
COORDINATION DES OPERATIONS D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE .....	2
ESSAI EN SERVICE DES STATIONS DU SSI CERTIFIEES, DE L'ITM ET DU CID .....	2
STAGES DE FORMATION ORGANISES CONJOINTEMENT PAR LES DIVISIONS DU SYSTEME DE SURVEILLANCE INTERNATIONAL ET DU CENTRE INTERNATIONAL DE DONNEES .....	3
<b>Grand programme 1:</b> <b>Système de surveillance international .....</b>	<b>5</b>
MISE EN PLACE DU SYSTEME DE SURVEILLANCE INTERNATIONAL .....	7
ATELIER SUR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE .....	10
ETUDE SUR LE SOUTIEN LOGISTIQUE INTEGRE .....	10
GESTION DE LA CONFIGURATION ET DE L'INFORMATION .....	10
SYSTEME D'INFORMATION COMMUN SUR LE SSI .....	11
FORMATION .....	11
CONTRATS D'EXPLOITATION .....	11
<b>Grand programme 2:</b> <b>Centre international de données .....</b>	<b>13</b>
GESTION, COORDINATION ET FORMATION .....	15
TRAITEMENT ET ANALYSE .....	17
DEVELOPPEMENT DES LOGICIELS .....	20
INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE .....	22
<b>Grand programme 3:</b> <b>Communications .....</b>	<b>23</b>
GESTION DE L'ITM .....	24
ACQUISITION DE LA NOUVELLE GENERATION DE L'ITM .....	24
MISE EN PLACE DE L'ITM .....	25
EXPLOITATION ET MAINTENANCE .....	27
<b>Grand programme 4:</b> <b>Inspections sur place .....</b>	<b>29</b>
PLAN STRATEGIQUE DES INSPECTIONS SUR PLACE .....	30

## Directeurs des divisions du Secrétariat technique provisoire



M. Gerardo Suárez  
Division du Système de  
surveillance international



M. Lassina Zerbo  
Division du Centre  
international de données



M. Boris Kvok  
Division des inspections  
sur place

## Directeurs des divisions du Secrétariat technique provisoire



M. Pierce S. Corden  
Division de l'administration



M. Ziping Gu  
Division des affaires  
juridiques et  
des relations extérieures

MANUEL OPERATIONNEL, ACTIVITES EXPERIMENTALES	
METHODOLOGIQUES, INFRASTRUCTURE ET FORMATION	30
MATERIEL D'INSPECTION SUR PLACE	33

### Grand programme 5:

Evaluation	37
EVALUATION	39
ASSURANCE-QUALITE	41
ATELIER DE TRAVAIL ET PARTICIPATION AU GROUPE DES NATIONS UNIES SUR L'EVALUATION	41

### Grand programme 6:

Organes directeurs	43
--------------------	----

### Grand programme 7:

Administration, coordination et appui	45
APPUI AUX REUNIONS	46
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2004	47
ACHATS	48
VERIFICATION INTERNE	48
SERVICES GENERAUX	48
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	49
SYSTEME INTEGRE DE GESTION	50
SECURITE DE L'INFORMATION	50
EXAMEN DE L'ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT	51
SIGNATURES ET RATIFICATIONS	51
RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	51
APPLICATIONS CIVILES ET SCIENTIFIQUES DES TECHNIQUES DE VERIFICATION	55
INFORMATION	55
LIAISON AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	56

### Informations complémentaires

Etats dont la ratification est requise pour que le Traité entre en vigueur (au 31 décembre 2004)	58
Signature et ratification du Traité par les Etats figurant à l'annexe 1 (au 31 décembre 2004)	
Carte	59
Tableau	60
Installations du Système de surveillance international	64
Accords ou arrangements avec les Etats abritant des installations du SSI (au 31 décembre 2004)	66
Accords de coopération ou d'établissement de relations avec d'autres organisations internationales (au 31 décembre 2004)	67
Organigramme du Secrétariat technique provisoire (au 31 décembre 2004)	68
Abréviations	71